

BON DE COMMANDE

**Document à FAXER au : 05 59 12 22 07 ou à envoyer par courrier à : MEDIAN CONSEIL
Helioparc—2 avenue Pierre Angot 64053 Pau cedex 09
Tél. : 05 59 40 28 24 • info@median-conseil.com**

**Etude sur l'e-reputation des marques de médicaments
ou compléments alimentaires dans les sphères digestives.**

Je souhaite commander la partie « **étude quantitative** » pour la/les catégories ci-dessous (Coût d'un rapport papier uniquement) ...

Catégorie ATC souhaitée

Prix (noter svp le prix correspondant ci-dessous)

Choix 1:

.....

Choix 2:

.....

Choix 3:

.....

Pour deux catégories, compter : prix de la première catégorie + prix de la deuxième catégorie*75%

Catégorie ATC	Pré-commercialisation (en € HT) Prix pour une commande avant le 25 novembre 2011 *	Prix normal après le 25 novembre 2011 (en € HT)
A02 ANTI-ACIDES, MEDICAMENTS DE L'ULCERE PEPTIQUE ET DES FLATULENCES	3000 + possibilité de valider les thesaurus de collecte et d'analyse	3500
A03 - ANTISPASMODIQUES, ANTICHOLINERGIQUES ET STIMULANTS DE LA MOTRICITE INTESTINALE	2000+ possibilité de valider les thesaurus de collecte et d'analyse	2500
A04 - ANTI-EMETIQUES ET ANTI-NAUSEEUX (seulement les médicaments grand public)	1700+ possibilité de valider les thesaurus de collecte et d'analyse	2200
A06 - LAXATIFS	2500+ possibilité de valider les thesaurus de collecte et d'analyse	3000
A07 - ANTIDIARRHEIQUES, ANTI-INFLAMMATOIRES ET ANTI-INFECTIEUX INTESTINAUX	2000+ possibilité de valider les thesaurus de collecte et d'analyse	2500

Je souhaite une présentation par l'auteur, selon une date à définir ensemble pour un coût supplémentaire de 1000 € HT (prestation possible seulement avec l'achat de l'étude, exclut les frais de déplacements)

Je commande **aussi** une copie PDF du texte. Copie nominative: coût de 1000 € HT (1196 € TTC) pour 1 à 5 utilisateurs, 1500 € HT (1794 € TTC) pour 6 à 10 utilisateurs, 2500 € HT (2990 € TTC) au-delà de 10 utilisateurs. Pas de copie numérique sans copie papier.

En l'absence de copie au format PDF, toute copie est interdite.

Je souhaite connaître le prix de l'analyse dite « qualitative » (analyse par un chargé d'étude de chaque verbatim rédiffé) pour les marques suivantes
(compter 1500 € à 3000 € par marque).

* thesaurus: dictionnaire de mots utilisés soit pour la collecte soit pour l'analyse

BON DE COMMANDE

Document à FAXER au : 05 59 12 22 07 ou à envoyer par courrier à : **MEDIAN CONSEIL**
Helioparc—2 avenue Pierre Angot 64053 Pau cedex 09
Tél. : 05 59 40 28 24 • info@median-conseil.com

**Etude sur l'e-reputation des marques de médicaments
ou compléments alimentaires dans les sphères digestives.**

Coordonnées de livraison du / des document(s)

Société
A l'attention de
Fonction
Adresse
Code postal
Ville
Pays
N° téléphone

Adresse e-mail

Coordonnées de facturation

(si différentes des coordonnées de livraison)

Société
A l'attention de
Adresse
Code postal
Ville
Pays
N° téléphone
Adresse e-mail
Faut-il attendre un bon de commande pour facturer ?
N° de TVA intracommunautaire (obligatoire pour une facturation hors de France)

Je reconnais avoir lu les conditions générales de vente ci-dessous (cocher la case svp en cas d'accord) et je les accepte.

Nom : Prénom :
Fonction :

CACHET DE L'ENTREPRISE (obligatoire)

Date :

Signature

**CONDITIONS GENERALES
ETUDE DE MARCHE ET MISSIONS DE CONSEIL**

Article 1 : Objet

Toutes nos prestations sont soumises aux présentes conditions générales de vente et priment sur toutes autres conditions générales ou particulières, sauf dérogation formelle.

Toute commande entraîne acceptation expresse par le client des présentes conditions générales et renonciation par le client à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.

Article 2 – Documents contractuels

Le contrat est formé par les documents contractuels suivants : les présentes conditions générales, le bon de commande (étude multi-clients et formation) et le devis (étude particulière).

Tout devis ou bon de commande validé par le client constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause ultérieurement.

Article 3 – Mise à disposition

3.1. Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Les retards de livraison ne peuvent justifier la résolution de la vente. Ils ne peuvent donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts.

3.2. La survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code Civil a pour effet de suspendre l'exécution des obligations de la société.

3.3. La livraison des études multi-clients sur support papier s'effectue par courrier recommandé avec accusé de réception à la charge du client qui en supporte les risques.

3.4 MEDIAN CONSEIL se réserve la possibilité de ne pas réaliser l'étude faute d'un nombre de clients suffisants.

Article 4 - Prix

4.1. Nos prix sont fixés en tenant compte notamment des recherches mises en œuvre dans le cadre de l'étude. Les prix sont révisibles selon l'accord des parties.

4.2. Le prix est payable selon les modalités suivantes: 30 jours fin de mois à compter de la facturation.

4.3. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé par rapport aux échéances prévues.

4.4. Tout paiement postérieur aux échéances convenues entraînera, à la charge du client, le paiement d'une pénalité de 5 % du montant de la facture impayée outre les intérêts fixés à 3 fois et demie le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire.

Article 5: Cahier des Charges et Spécifications

Il appartient au client de fournir à la société la liste précise et détaillée de ses besoins (cahier des charges) et de lui transmettre l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de l'étude envisagée. Le client ne pourra se prévaloir d'un quelconque manquement de la société à ce titre.

Article 6 –Propriété intellectuelle

6.1. Etude particulière : la propriété des résultats de l'étude est transférée au client au jour du complet paiement du prix.

6.2. Etude multi client et formation : La mise à disposition des données n'entraîne pas transfert de leur propriété au profit du client, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité. Tous les droits d'auteur et de propriété intellectuelle relatifs au contenu des travaux, objet des études réalisés par la société lui sont expressément et intégralement réservés. La société concède au client un droit d'usage sur les informations, logiciels et données pour les seuls bénéficiaires et besoins directs du client.

6. 2.1 Le client s'interdit de céder, donner accès, divulguer ou transférer tout ou parties des prestations de services, objet des présentes, à toute autre personne physique ou morale ou pour toute autre utilisation sur un site autre celui du siège du client.

6.2.2 Le client s'interdit de permettre par quel moyen que ce soit l'utilisation d'une copie du logiciel ou du support papier par plus d'un utilisateur sauf en cas de licence pour utilisateurs multiples, liste qui doit être nominative.

Il s'interdit de donner accès aux données hors du site autorisé, par le biais d'un réseau informatique ou tout autre moyen.

Il s'interdit de concéder, distribuer, divulguer, publier ou transférer les études ou données, en tout ou partie, au profit de tiers sans le consentement express de la société.

Article 7 –Responsabilité:

L'obligation de MEDIAN CONSEIL est réputée être une obligation de moyen. La société déclare fournir les études avec un degré de compétence et de professionnalisme raisonnable. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'incomplétude.

La société décline toute responsabilité quant aux choix et à l'adéquation des études aux besoins et objectifs du client (étude multi-clients). Elle ne saurait être tenue responsable de l'utilisation, des évaluations et prévisions données à ces études.

La responsabilité contractuelle de la société, si elle est prouvée, ne pourra être tenue à des dommages et intérêts d'un montant supérieur à 100 % du montant HT de la commande de base dans le cadre de laquelle ont été réalisées les prestations ayant donné lieu à réclamation.

Article 8 - Règlement des litiges et droit applicable :

7.1. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de PAU (64) et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

7.2. Toutes les prestations fournies par la société MEDIAN CONSEIL sont soumises à la loi française.